

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ**  
**LORS DES AUDIENCES PUBLIQUES PORTANT**  
**SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE**  
**DE LA RIVIÈRE TOULNUSTOUC**

par

**Christian Beaudoin**

**Technicien en aménagement cynégétique et halieutique**

**Mars 2001**

BONSOIR,

Je m'appelle Christian Beaudoin. Je suis ce qu'on appelle couramment à Baie-Comeau un TACH, soit un technicien en aménagement cynégétique et halieutique. Je suis arrivé à Baie-Comeau en 1980 pour y faire mes études et maintenant, je compte plus d'années passées ici que j'en ai passé ailleurs. Je considère ce coin de pays comme étant mon lieu d'appartenance. Donc, la vitalité et la prospérité de la région de Baie-Comeau, je devrais plutôt dire « de la MRC de Manicouagan » me tient tout autant à cœur que vous tous. Je tenais à vous le préciser, hommes politiques et gens d'affaire de la région. Cependant, cette région, je dois également vous mentionner que je l'apprécie pour son immensité et pour ses richesses naturelles abondantes. Qui dit abondante ne veut pas pour autant dire « inépuisable » et encore moins qu'il ne vaille pas la peine qu'on s'en préoccupe étant donné leur abondance. Autre petite précision.

Hydro-Québec, aussi, l'aime bien cette magnifique région ou plutôt ces magnifiques rivières. C'est pour cela que nous étions tous convoqués le 5 décembre 2000 au Manoir de Baie-Comeau pour entendre les gens d'Hydro-Québec présenter leur projet et également, y déposer leurs études. Dans leur présentation, les gens d'Hydro-Québec nous annonçaient qu'il y aura un accroissement de la demande énergétique de l'ordre de 1,4 %, et ce, jusqu'en 2014. Le projet de la Toulnostouc ne pouvait pas mieux tomber. En plus, ce projet rencontre les trois conditions à satisfaire chez Hydro-Québec, soit :

1. Il doit être acceptable du point de vue environnemental;
2. Il doit être accueilli favorablement par les communautés locales;
3. Il doit être rentable à la lumière des conditions du marché.

Ce nouvel aménagement hydroélectrique accueillera un nouveau barrage situé 14 kilomètres en aval du barrage actuel. Il aura pour effet d'augmenter la superficie du réservoir de 22 km<sup>2</sup>. Les eaux du lac Sainte-Anne seront acheminées vers la centrale par un tunnel de 10 kilomètres. La gestion du lac Sainte-Anne sera modifiée. En effet, le marnage annuel sera réduit de près de la moitié, soit de 26 à 12 mètres.

On attend par ce projet des retombées économiques de l'ordre de 200 millions pour la Côte-Nord et de l'emploi pour 1 000 personnes/année d'ici 2005.

Le pavage de la route du lac Sainte-Anne ainsi que la relocalisation du sentier de motoneiges seront assumés par Hydro-Québec. Certains villégiateurs devront se relocaliser, mais Hydro-Québec veillera à les dédommager. En plus, le pont de la rivière Tournustouc sera reconstruit et plusieurs kilomètres de chemins forestiers seront retravaillés. Du point de vue environnemental, nous assisterons à une augmentation de la production d'ombles de fontaine de l'ordre de 150 kg/année. Il y aura cependant ennoisement de 2 frayères, mais Hydro-Québec va compenser complètement par l'aménagement de 320 m<sup>2</sup> de frayères. Pour terminer, le projet de la Tournustouc est un projet élaboré dans le cadre d'études techniques et environnementales rigoureuses. D'ailleurs, à la lumière de ces études, aucun des impacts prévus ne remet en cause l'acceptabilité environnementale de ce projet.

C'est à partir de ce moment-là que je me suis dit que je ne pouvais pas passer à côté. Il fallait que je me donne la peine de m'attarder à lire leurs belles études d'impact. Dans le fond, ça ne pouvait pas mieux tomber. J'étais en arrêt de

travail, donc je disposais d'un peu de temps. Il faut également ajouter que le fait que ça se déroule chez nous, ça facilite l'accessibilité et surtout, la compréhension du projet. Pour ce qui est, en passant de l'accessibilité de la documentation à la bibliothèque, on ne peut pas dire que ça soit ce qu'il y a de plus facile. Une copie que l'on doit consulter sur place pendant les heures d'ouverture et en plus, pour environ 30 000 personnes de population. Heureusement que j'ai des contacts et que j'ai réussi à me débrouiller autrement.

Il faut dire que ma lecture s'est surtout concentrée sur mon champ d'intérêt principal, soit les impacts reliés à la faune aquatique. J'ai donc pris en note toutes les questions qui me sont venues en tête pendant ma lecture ainsi que toutes les prétentions que l'on tentait de nous faire croire. Je me suis donc présenté, lors de la première partie des audiences publiques, afin d'obtenir des réponses à mes questions.

J'ai appris beaucoup de choses lors de la première partie des audiences, en autres que chez Hydro-Québec on accordait, semble-t-il, beaucoup d'importance aux traditions. Effectivement, chez Hydro-Québec lorsqu'on planifie la construction d'une future centrale, on n'inclut pas dans les coûts, ceux de la ligne de transport d'énergie. Je ne sais pas s'il y a des gens comme moi mais, pour ma part, une centrale qui n'est pas reliée au réseau de distribution, c'est comme un pont au milieu de nulle part, sans aucune route pour s'y rendre. Bon enfin, c'est une tradition!

Par contre à l'opposé, Hydro-Québec, par le passé, investissait un montant qui variait autour de 2 % qu'elle administrait elle-même dans le but de financer divers projets reliés à la mise en valeur de l'environnement afin de

compenser les impacts qu'elle venait de faire subir au milieu par leurs grandes réalisations. Dans ce cas-ci, on a préféré laisser tomber les traditions. Effectivement, Hydro-Québec a choisi un chemin beaucoup plus habile. La Société d'État prend le même montant et le donne aux élus locaux. Bien sûr, il faut que le projet se réalise. On ne leur donne pas tout de suite. Cependant, ça aide à vouloir qu'un projet se réalise. On en profite pour dire que chez Hydro-Québec, tous les projets se font « en accord avec le milieu ». Je ne connais pas beaucoup de monde capable de cracher sur 13 millions de dollars. Ouais! Deux approches très différentes. Très différente également sur la pression qu'elle peut exercer sur le milieu. Dans la nouvelle approche, celui qui est contre ou qui questionne le projet est immédiatement perçu comme quelqu'un qui risque d'empêcher la classe politique de mettre la main sur ce joli magot.

Alors que par tradition, dans le passé, le questionnement ne privait personne de quoi que ce soit à part bien sûr les gens d'Hydro-Québec. Maintenant, ils ne sont plus seuls, mais il a fallu laisser tomber certaines traditions. Ça dû être difficile quand même, mais quand il faut, il faut.

Alors, comme on n'a pas le choix et que c'est une nécessité, tout ce qu'on peut faire, c'est tenter d'améliorer ou du moins de réduire les impacts d'un tel projet. C'est ce que j'ai tenté de faire tout au long de la première partie des audiences. Pour ce qui est du projet d'aménagement de la Toulnostouc proposé par Hydro-Québec, s'il y a une chose avec laquelle je suis en accord avec eux, c'est bien la diminution des impacts sur le réservoir du lac Sainte-Anne. Ils vont réduire de moitié les effets du marnage. C'est vrai que ce n'est pas tellement difficile de faire mieux que 86 pieds de marnage par année. C'est à peu près l'équivalent d'un édifice de huit étages, ce n'est pas rien. Pauvres poissons, ils doivent avoir de la

difficulté à se trouver une niche écologique avec de pareilles variations. On ne devrait pas tolérer, dans le futur, un marnage d'une telle amplitude.

En ce qui a trait au secteur à débit réduit, Hydro-Québec prétend que les truites qui s'y trouvent proviennent du réservoir du lac Sainte-Anne. Apparemment que le milieu ne serait pas propice à la reproduction pour l'omble de fontaine. En plus, ils n'ont pratiquement pas capturé de truites mouchetées juvéniles à l'aide de leur pêche électrique. C'est normal, madame la Présidente, 10 % du temps de l'année, soit 36,5 jours, il n'y avait pas d'eau qui coulait. Zéro, rien. C'est assez pour faire crever toute la progéniture ou, en tout cas, une bonne partie. Malgré tout ça, Hydro-Québec continue à affirmer que l'habitat de reproduction n'est vraiment pas intéressant pour l'ensemble de ce tronçon. Ils n'ont pas trouvé de sites propices pour la reproduction. C'est tout de même assez étonnant, dans le lac B (qui est un petit lac qui sera englobé dans le futur réservoir), ils n'ont pas trouvé de frayères non plus, mais cependant le lac est bourré de petites truites. Ça veut dire qu'il y en a sûrement une à quelque part. S'ils n'ont rien trouvé, c'est qu'ils n'auraient pas mis assez d'effort pour trouver les frayères sur ce lac. Mais, ont-ils mis les efforts nécessaires pour trouver les frayères sur les 13,7 kilomètres de rivière qu'ils veulent pratiquement assécher? Moi, je me pose la question, madame la Présidente.

Encore une fois, je reviens sur la question de la contamination au mercure. Chez Hydro-Québec, on prétend que les truites qui se retrouvent dans la rivière Toulnostouc proviennent du réservoir du lac Sainte-Anne. Je continue d'affirmer que si, ces poissons sont issus du même milieu, ils seraient contaminés avec les mêmes concentrations de mercure. Or, ce n'est pas le cas. Même que ça varie du simple au double si l'on passe de la rivière au réservoir. Chez Hydro-Québec, on prétend que les variables sont minimes et que la différence du niveau

de concentrations est due au fait que les petites truites, qui ont dévalé dans un milieu moins toxique, auraient poursuivi leur développement en accumulant moins de mercure dans leur chair. C'est possible, mais ce n'est qu'une prétention! Hydro-Québec peut bien prétendre ce qu'elle veut et moi le contraire. La différence est juste au niveau des moyens dont nous disposons pour vous convaincre de nos prétentions respectives.

En résumé, Hydro-Québec veut à tout prix nous faire croire que ces 13,7 kilomètres de rivière sont ce qu'ils sont grâce à l'apport du lac Sainte-Anne, et ce, parce qu'elle veut calculer son débit réservé en tenant compte seulement du stade adulte de l'omble de fontaine. C'est normal car, si on veut reproduire un habitat qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie de l'espèce qui nous concerne, le calcul nécessiterait beaucoup plus de 3 m<sup>3</sup>/s. Ce 3 m<sup>3</sup>/s ne représente même pas 2 % du débit moyen annuel de la rivière. Le pire dans tout ça, madame la Présidente, c'est qu'après la construction du futur barrage du lac Sainte-Anne, le soi-disant apport d'omble de fontaine du réservoir sera à tout jamais interrompu. Donc, il serait d'autant plus important que cette portion de rivière possède tout ce qu'elle a besoin pour permettre le développement complet du cycle vital de l'omble de fontaine afin d'assurer sa pérennité. Ce qui veut dire suffisamment de courant pour permettre le développement des œufs, la création de zones d'alevinage et de taconnage et ce, dans le cours d'eau principal et non pas dans les différents tributaires qui sont déjà utilisés par l'omble de fontaine. En plus, ces tributaires risquent d'être obstrués, un jour ou l'autre, par les castors et ainsi empêcher les ombles de fontaine d'accéder à ces frayères secondaires. Pour finir, madame la Présidente, ce débit minimum doit demeurer pendant la période de remplissage. « C'est un débit minimum. » On doit vraiment être très près du seuil de rentabilité pour ne pas être capable de laisser passer pendant trois semaines un

débit minimum, aussi minimum! Il ne faut pas oublier non plus qu'il s'agit de calcul théorique et que l'expérience du remplissage du réservoir de SM-3 a démontré que l'erreur était possible.

En ce qui concerne le secteur à débit modifié, les impacts seront tout aussi importants bien que très différents. On sait que dans la plupart des réservoirs utilisés pour produire de l'énergie, le débit soutiré est généralement élevé en hiver et faible au printemps afin de reconstituer la réserve utile perdue durant l'hiver, ce qui est l'inverse du régime naturel (tiré du Rapport d'avant-projet, vol. 1, p. 7-4). En plus, ce secteur subira d'importantes variations journalières qui feront fluctuer le niveau d'eau de plus de 5 pieds sur une distance de plus de 12 kilomètres et ce, deux fois par jour. Un vrai phénomène de marée, mais en eau douce. Ça ne doit sûrement pas être très documenté ce genre de phénomène. Cependant, on peut facilement s'imaginer qu'un brochet, ayant décidé de frayer à marée haute, voit ses œufs exondés à marée basse. Selon le promoteur, l'impact jugé négatif sur le grand brochet pour ce secteur est d'une importance moyenne. Je ne sais pas ce qu'il faut pour rencontrer un impact de forte importance chez Hydro-Québec, mais en tout cas, je ne voudrais pas me trouver là quand ça arrive.

Pour terminer avec mon analyse du projet, la dernière chose qui m'a surpris, c'est qu'en tant qu'individu je n'aurais jamais pu obtenir un permis pour me construire un simple camp de villégiature sur les abords du lac Amariton. La raison en est fort simple, c'est que le ministère des Ressources naturelles (secteur-terres) interdisait toute construction dans un rayon de 1 kilomètre sur le pourtour du lac en raison de la présence de saumons dans celui-ci. Nous avons même pu voir leurs photos grâce à la précieuse collaboration des gens d'Hydro-Québec. C'est vrai qu'ils étaient bien petits, mais petit poisson deviendra grand. La question

n'est pas là. Pourquoi moi, en tant qu'individu je pourrais être une menace pour cette espèce alors qu'Hydro-Québec avec la construction d'un campement temporaire de 800 personnes n'en est pas une? Je me pose la question, madame la Présidente. Ils vont pomper 256 000 litres d'eau par jour pendant environ 5 ans et il n'y aura pas de problème. C'est tout de même étonnant. Je peux vous prédire qu'il ne sortira pas beaucoup d'eau de ce lac pendant l'étiage d'hiver. Le problème c'est que cette période coïncide avec celle du développement des œufs pour le saumon. Ce n'est pas grave s'il y a des dommages de causés, Hydro-Québec va réparer.

Lors de la première partie des audiences, j'ai dû sûrement susciter plusieurs commentaires dans l'assistance avec toutes mes questions, car j'ai été moi-même témoin de commentaires suscités par le questionnement des gens du « Mouvement au courant ». Pour ma part, le questionnement de ces gens m'a aidé à comprendre certaines choses très importantes concernant ce projet et également dans le fonctionnement interne d'Hydro-Québec. Premièrement, une chose sur laquelle je n'avais aucunement accroché au départ et qui a toute son importance, c'est les différentes variantes analysées au départ par Hydro-Québec. Nous avons appris qu'Hydro-Québec a choisi de foncer dans le projet avec la variante actuelle pour des raisons strictement économiques. C'est la plus rentable. C'est avec celle-là qu'on fonce!

Si Hydro-Québec avait poussé plus loin son analyse des différentes variantes en tenant compte des pour et des contres de chacune d'elles, pas seulement sur l'unique base de la rentabilité économique, elle aurait peut-être réalisé que l'agencement de 2 ou 3 variantes pourrait donner un projet, certes moins payant, mais peut-être plus écologique et non moins générateur d'emploi.

Je m'explique : La variante 4 modifiée ajoutée à la variante 1 donneraient un projet avec 2 centrales. L'une qui serait construite à peu près à l'emplacement actuel du lac Sainte-Anne et l'autre, au même endroit que celle projetée. La différence avec cette approche, c'est que tu n'as pas personne à déplacer, aucune route ou pont à reconstruire à part bien sûr le chemin du lac Sainte-Anne. J'ignore combien pourrait représenter cette économie, mais c'est sûrement plusieurs centaines de milliers de dollars. Du point de vue environnemental, on n'envoie pas de territoire, ce qui est un plus. On régularise tout de même le marnage du lac Sainte-Anne en le diminuant de moitié et, en plus, on a 2 centrales. Avoir 2 centrales, cela peut être très bénéfique pour l'environnement, surtout quand on est obligé de gérer des périodes de pointe de consommation. Au lieu d'engendrer deux grands cycles de marée par jour, tu divises l'amplitude de ta marée par deux, car tu as 2 centrales qui peuvent te fournir de l'électricité en même temps au lieu d'une seule. Je ne suis pas un spécialiste en production d'électricité et encore moins, en conception de projets de l'envergure de ceux-ci, mais je doute que les différentes variantes du projet de la Toulnostouc aient tous obtenu la même attention au niveau de leur analyse approfondie. Au contraire, on l'a bien entendu lors de la première partie des audiences, ils ont plutôt, toutes été mises de côté pour focuser sur la cinquième parce que c'était la plus rentable. C'est dommage! Des fois, c'est peut-être moins payant, mais plus propre. Le problème avec Hydro-Québec, c'est qu'ils nous disent bien ce qu'ils veulent qu'on entende. Il n'y a jamais de problèmes avec eux! Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. On ne peut pas se passer du projet parce qu'on prévoit une augmentation de la consommation jusqu'en 2014. Je crois qu'ils sont capables de prédire le même taux d'accroissement, et ce, jusqu'à la fin des temps ou plutôt jusqu'à la dernière rivière. Le pire dans tout ça ou le plus

merveilleux, ça dépend de quel bord on se situe, c'est qu'ils sont capables de faire tout ça en augmentant le potentiel halieutique de nos cours d'eau, et ce même en fonctionnant à l'inverse du cycle naturel de nos rivières. Moi qui croyais que la nature était bien faite! Mais non! Hydro-Québec fait encore mieux!

Jusqu'à présent, madame la Présidente, je ne pouvais qu'endosser le discours des écologistes modérés qui me disaient : c'est un bien pour un mal, on n'a pas le choix. Si on veut, un jour cessé d'avoir les pluies acides des Américains sur nos têtes, il faut bien leur vendre de notre hydroélectricité. Froidement analysé comme ça, c'est plein de bon sens. Le problème voyez-vous, c'est que depuis la dérèglementation sur le commerce de l'énergie, on en achète de cette même énergie, soi-disant plus polluante. Bien oui, elle n'est pas chère! Chez Hydro-Québec, ils n'ont peut-être pas de problème de conscience à faire ça, mais moi, ça m'en cause tout un en tant que sociétaire. En plus, y paraît que pendant qu'on fait ça, on emmagasine notre propre énergie. En d'autres mots, ça veut dire qu'on arrête des turbines pour emmagasiner de l'eau dans nos réservoirs. Bien sûr, pendant ces opérations, tout est pris en compte par Hydro-Québec pour que les impacts soient minimisés sur les différents stades de vie des espèces ichthyennes qui colonisent leurs complexes hydroélectriques. C'est évident, l'environnement ça compte chez Hydro-Québec.

Pour toutes ses raisons, madame la Présidente, je réitère ma demande faite lors des audiences du 23 octobre 2000 à Sainte-Anne-de-Portneuf pour qu'il y ait un vrai débat public sur l'énergie au Québec. Je sais, vous allez me dire qu'il y en a déjà eu un, il y a une dizaine d'années. Cependant, je crois que la situation a bien changé depuis et que le portrait se doit d'être actualisé.

Il est grand temps qu'on se mette à parler d'économie d'énergie. Mots pas très courants dans le vocabulaire des gens d'Hydro-Québec. C'est normal, qui dit « économie d'énergie » dit « perte de revenus ». Peut-être, mais chose certaine, économie d'énergie rime avec sauvegarde de l'environnement. À titre d'exemple, la ville de Baie-Comeau publie régulièrement une publicité dans le journal local concernant l'économie d'énergie. J'en ai inclus une copie en annexe du présent mémoire. En résumé, ça dit à peu près ceci : « L'économie d'énergie par grand froid, c'est pas de l'économie de bouts de chandelles. Moi, je débranche entre 16 h et 19 h 30 ». Cette campagne contribue à faire économiser des sommes importantes à la ville de Baie-Comeau. En plus, ça permet la promotion d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Genre de discours qu'on n'entend pas souvent de la part de notre Société d'État.

J'ouvre une dernière petite parenthèse avant de terminer sur le moyen de chauffage de nos maisons. Un très grand nombre de foyers québécois s'est converti au chauffage électrique au cours des années 1970. Il s'avère que l'électricité n'est peut-être pas le moyen le plus écologique pour chauffer nos maisons. Dans les pays scandinaves, endroit où le climat peut facilement se comparer au nôtre, les gouvernements subventionnent la construction de foyer de masse. Un foyer de masse, c'est un immense foyer, qui est situé au centre de la maison, avec plusieurs chambres de combustion. Le foyer est en résumé, une immense masse thermique que l'on réchauffe avec ce que les vieux appellent : « une attisée ». Ce petit feu, qui dure tout au plus une heure, élève la température de la masse de briques située au centre de la maison. Une fois le feu consumé, tu fermes la cheminée avec une clef et la chaleur est emmagasinée pour une douzaine d'heures. Un feu le matin et un autre le soir suffisent au confort d'une habitation. Il

y a même deux maisons dans notre région qui possèdent ce genre de foyer. Ça aussi ça fait travailler du monde puis vendre des matériaux, donc, bon pour le monde de la construction. Tout dépend de la vision que l'on veut bien promouvoir.

Je tiens à préciser avant de terminer que je ne suis pas contre le progrès, surtout lorsque ce dernier apporte un nouveau souffle à notre économie. Cependant, il n'y a pas seulement l'économie qui compte dans la vie. L'environnement, dans la tête de bien du monde, ce n'est peut-être pas ça qui met du beurre sur la table, mais ça tout de même son importance. Je crois qu'il est primordial qu'on s'en préoccupe, surtout lorsqu'il s'agit de projet d'envergure comme celui-ci. J'ai surtout remarqué que ça n'avait pas l'air de préoccuper beaucoup de gens. C'est tout de même surprenant que je sois le seul à avoir poser des questions touchant l'environnement concernant ce projet. Je ne suis sûrement pas le seul à avoir des connaissances environnementales dans la région. Je comprends très bien cependant qu'il y en ait plusieurs qui se sentent un peu coincé pour parler. C'est normal, leur survie dépend, en grande partie, des contrats qu'Hydro-Québec leur donne? C'est difficile d'aller à l'encontre de celui qui te paye. Il y a un vieux proverbe à ce sujet : « *Ne mords jamais la main qui te nourris* ». Je crois que si ça se passerait autrement, que l'information circulerait mieux et surtout de façon beaucoup plus claire. On serait plus en mesure de voir les deux côtés de la médaille. La responsabilité de l'environnement et de la faune appartient au ministère de l'Environnement et à la Société de la faune et des parcs du Québec. Ce sont eux qui devraient orchestrer les différentes études d'impact reliées au projet d'Hydro-Québec, pas Hydro-Québec qui en est en plus le promoteur. On l'a bien vu durant les audiences, les rapports de force sont disproportionnés, pas seulement les rapports de force, mais également les moyens. Nos différents ministères n'ont pas les ressources humaines et financières pour

contrebalancer la puissante machine d'Hydro-Québec. Ils ont tout juste les moyens de lire une fois les belles études qu'on leur présente. Pas question de faire une contre-expertise ou même une visite sur le terrain pour visualiser ce qu'on tente de leur faire « gober ». Si on donnait la responsabilité et les moyens aux différents ministères pour réaliser les études d'impacts, ces dernières seraient beaucoup moins tendancieuses. En plus, on ne se trouverait pas à piéger la majorité de notre savoir en environnement.

Pour ma part, je n'ais pas grand chose à perdre. Je sais également, que je ne pèse pas lourd dans la balance, mais j'espère tout de même que mon intervention, lors de cette audience, aura permis de voir que tout n'est pas aussi rose que l'on tente de nous le faire croire. Il y a plusieurs zones grises et encore bien d'autres qu'on ne peut même pas deviner les couleurs.

Si je parle ainsi, c'est que je crois sincèrement qu'il faut prendre conscience de l'héritage que nous allons laisser à nos enfants. Quand je parle d'héritage, je ne parle pas seulement de l'héritage financier, mais également de l'héritage patrimonial et environnemental. C'est bien beau d'avoir de l'argent, mais on ne refait pas le monde avec ça.

Merci de m'avoir écouté, mesdames les commissaires.

J'ai signé :

Christian Beaudoin, père de famille, écologiquement inquiet pour  
l'avenir de mes enfants

# Annexe 1



Dans le secteur **MARQUETTE**  
L'économie d'énergie par  
**GRAND FROID**  
c'est pas de l'économie de bouts de chandelles  
Cette campagne de sensibilisation  
a contribué à des économies importantes  
*Continuons dans le bon chemin*

Moi je débranche  
entre 16 h  
et 19 h 30...  
quand le mercure approche  
**-20°C**

Ville de  Baie-Comeau

21-14334-4